



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES DES PAYS-BAS

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE LA HAYE

N° 6 – Juillet 2021

En bref

En 2020, les Pays-Bas occupaient le [4^{ème} rang](#) dans l'UE en termes de PIB par habitant avec 45 900€. Ils ne sont précédés que par le Luxembourg, l'Irlande et le Danemark. Par ailleurs, les Pays-Bas contribuent à hauteur de 6% au PIB européen, ce qui fait de ce pays la 5^{ème} puissance économique de l'Union européenne.

LE CHIFFRE À RETENIR

45 900€

PIB/Hab. aux Pays-Bas (en 2020)

(source : CBS)

Zoom sur : la vitalité de la Tech aux Pays-Bas

Selon un rapport de Dealroom commandé par Techleap, les start-ups néerlandaises ont levé plus d'argent au cours des six premiers mois de 2021 qu'en 2019 et 2020 réunis. Au total en 2021, **3,1 Mds € ont été levés** auprès d'investisseurs par les start-ups et scale-ups néerlandaises contre **1,3 Md€ en 2019** et **1,7 Md € en 2020**. Le montant total est particulièrement élevé grâce aux importants cycles d'investissement de la société de paiement Mollie et du service de messagerie Messagebird, qui ont chacun réussi à lever plus d'un demi-milliard d'euros en capital-risque en 2021. Le secteur des fintechs a levé à lui seul **1,2 Md €** au premier semestre 2021. Les importantes levées de fonds ont donné naissance à trois nouvelles licornes aux Pays-Bas cette année : Mollie, Bunq et Remote.

Simplification des règles pour les voyageurs – Depuis le 27 juillet 2021, le gouvernement néerlandais classe tous les pays de l'UE « vert » ou « jaune » : il [classe tous les pays de l'UE « vert » ou « jaune »](#), signifiant qu'ils ne sont plus déconseillés comme destination de vacances. À compter du 8 août, pour voyager vers les Pays-Bas depuis les pays classés « jaune » (dont la France), tous les voyageurs de 12 ans et plus devront être vaccinés ou disposer au départ d'un test négatif (test PCR < 48h ou antigénique < 24h).

Indicateurs macroéconomiques et financiers

1 Mesures de soutien COVID

Le gouvernement a décidé de réserver **135 M€** supplémentaires pour soutenir le secteur de **l'événementiel**.

Ce montant s'ajoute aux 385 M€ initialement réservés pour le fonds de garantie des événements, ramenant le total à 450 M€. Le taux de subvention des coûts en cas d'annulation de l'événement est ainsi rehaussé de 80% à 100%. Cette intervention résulte des nouvelles restrictions annoncées le 9 juillet par le gouvernement, touchant notamment les grands événements et les boîtes de nuit.

D'après les calculs effectués par la [Rabobank](#), les **mesures de soutien Covid ont permis d'éviter** 230 000 nouveaux chômeurs et 5300 faillites.

La banque constate que notamment la subvention NOW a permis d'éviter les licenciements pour plutôt réduire le nombre d'heures prestées. Par ailleurs, d'après une enquête menée auprès des experts de gestion de faillite et de restructuration d'entreprises, le pic des faillites sera moins élevé qu'attendu initialement et n'arrivera probablement qu'au premier semestre 2022.

L'aide au transport prolongée.

Le gouvernement prolongera au moins jusqu'en septembre 2022 son aide au secteur des transports en commun dans le cadre de la crise de la Covid-19, le retour à la normale du trafic de passagers pouvant prendre encore quelques années. Les transports en commun transportent actuellement environ 50% de passagers par rapport au niveau d'avant crise, alors que le gouvernement demande aux transporteurs de maintenir la quasi-totalité de leur offre.

Cette aide leur permet de couvrir entre 93 et 95% de leurs coûts. La part mise à disposition par

l'Etat a vocation à diminuer au fur et à mesure que les voyageurs reviennent. L'institut ministériel des mobilités (KiM) prévoit que cette aide coûtera 140 M€ à l'État sur les 8 premiers mois de 2022, bien moins que les 1,5 Mds € abondés pour 2021.

2 La production manufacturière a résisté au COVID aux Pays-Bas.

Selon le [CBS](#), la production manufacturière a mieux résisté à la crise du Covid-19 aux Pays-Bas que dans le reste de l'Europe. La valeur ajoutée de l'industrie manufacturière néerlandaise a chuté de 2,6 % en 2020, contre plus de 7 % en moyenne dans l'Union Européenne (UE). Au 1^{er} trimestre 2021, malgré les problèmes d'approvisionnement et le blocus du canal de Suez, l'industrie néerlandaise a connu une croissance de 2,8 % par rapport au même trimestre de l'année précédente.

3 Immobilier

L'association des agents immobiliers NVM indique que les [prix d'immobilier](#) ont augmenté près de 20% au T2 2021 par rapport au même **trimestre de l'année dernière**. Il s'agit de la hausse la plus importante depuis le début de la série statistique en 1995. Le prix moyen d'un logement se situe désormais à 410 000€. Les prix ont le plus augmenté dans certaines régions du Nord (parfois +30%). D'après NVM, les suroffres sont de plus en plus fréquentes. Une [suroffre](#) de 50 000€ ou plus est observée pour 42% des ventes dans la catégorie de prix de 500K€-750K€, pour 31% des ventes dans la catégorie 400K€-500K€ et pour 16% des ventes dans la catégorie 300K€-400K€.

La banque [ABN Amro](#) a rehaussé ses prévisions pour les prix immobiliers.

Elle prévoit désormais +12,5% en 2021 et +5% en 2022 (contre 7,5% et 2,5% précédemment). La banque observe une prise de risque accrue par les acquéreurs. Elle conseille de renforcer les moyens financiers des municipalités, afin d'accélérer les projets de construction.

Le registre foncier néerlandais (*Kadaster*) observe une hausse du phénomène *keep-to-let*. Cela signifie que les acquéreurs d'un nouveau bien immobilier gardent leur ancien logement et le mettent sur le marché de la location. Sur la dernière décennie, environ 4% des acquéreurs étaient concernés, représentant environ 62 000 logements qui ne sont plus disponibles sur le marché de la vente.

L'augmentation des prix des matières premières (bois, acier, verre) met un frein aux projets de construction des logements. Ainsi, la commune d'Almere a récemment dû annuler un projet de construction de 100 logements sociaux. D'autres projets sont également confrontés au renchérissement des matières premières, avec pour effets retards et répercussion sur le prix des logements.

4 Épargne des ménages

ING rapporte que [l'épargne des ménages néerlandais s'est accrue de 52 Mds€](#) depuis le début de la pandémie, équivalent à 6 500€ par ménage. Plus de la moitié de ce montant (28 Mds€) concerne l'épargne « forcée » en raison des restrictions et fermetures pendant la crise. La banque confirme aussi que ce surplus d'épargne se concentre auprès des ménages ayant déjà un haut revenu ou d'importants avoirs avant la crise.

5 Un nouveau fonds de crédit pour les PME

Invest-NL et le Ministère de l'Economie lancent un nouveau fonds de crédit aux PME « DACI » de 200 M€. Avec le soutien indirect de DACI, des prêts de 0,5 à 5 M€ pourront être fournis aux PME ayant besoin de fonds d'investissement ou de roulement. On estime que 250 entreprises peuvent être aidées. Le CEO d'Invest-NL Wouter Bos rappelle que les banques ont réduit leur offre de crédits aux PME de -15% depuis 2012. Il voit dès lors un rôle pour les financements publics. Invest-NL et le Ministère EZK contribuent chacun à hauteur de 50 M€, complétés par 100 M€ du Fonds d'investissement européen. Les investisseurs privés pourront également y

contribuer, ramenant le volume d'investissement à potentiellement 400 M€ voire 500 M€. En octobre 2020, les trois partenaires avaient déjà mis en place le Dutch Future Fund de 300 M€, qui vise des prises de participation dans des entreprises dans des secteurs d'avenir.

Actualités sectorielles

1 INONDATIONS

Des dégâts matériels importants. Au cours du même épisode de crues exceptionnelles (d'autant plus en été) qui a touché les bassins versants de la Meuse et du Rhin et provoqué au cours du mois de juillet des dégâts graves en Allemagne et en Belgique, les Pays-Bas ont connu des inondations spectaculaires qui n'ont heureusement pas fait de victimes. L'état de catastrophe naturelle a toutefois été reconnu dans la Province de Limbourg, ouvrant droit à une compensation par l'État des dégâts non assurés. Les dégâts matériels les plus importants sont constatés au droit des petits cours d'eau de fond de vallée (Geul, Gulp) qui sont sortis de leur lit, par exemple à Valkenburg. L'évaluation précise des dégâts est en cours mais elle pourrait se chiffrer à plusieurs centaines de millions d'euros.

Les programmes de travaux réalisés après les précédents de 1993 et 1995 par les gestionnaires de la protection contre les inondations, en particulier l'agence ministérielle de travaux publics Rijkswaterstaat, ont permis de limiter les conséquences de cette crue. Le programme *Ruimte voor de rivier* (2 Mds€) a ainsi consisté à réaliser des travaux d'élargissement des berges, consolidation de digues et approfondissement du lit de la Meuse et du Rhin pour augmenter leur capacité à écouler de l'eau. Ceci a permis d'absorber les pics de débit exceptionnels (3 275 m³/s dans la Meuse à Borgharen coorespond à une crue plus que centennale).

2 ENVIRONNEMENT & ÉNERGIE

APB sommé de se tourner vers des investissements plus durables. Suite au procès gagné par l'ONG Milieudefensie contre Shell, le collectif Fossilvrij s'attaque au fonds de pension néerlandais ABP, l'un des plus dotés au monde avec une capitalisation estimée à 523 Mds€. Il souhaite l'obliger à se tourner vers un portefeuille d'investissements durables, sans combustibles fossiles comme le pétrole, le charbon et le gaz naturel. Une action en justice est envisagée.

Les projets d'éoliennes terrestres retardés. Dans une affaire portée contre l'agrandissement d'un parc éolien près de Delfzijl, le Conseil d'Etat a jugé le 30 juin 2021 que le décret *Activiteitenbesluit* qui fixe les normes (relatives au bruit, à la sécurité et à l'ombre portée) auxquelles sont soumises les éoliennes terrestres, doit faire l'objet d'une évaluation environnementale. Il se fonde d'une part sur le cadre de la directive de l'UE relative à l'évaluation environnementale des plans et programmes et, d'autre part, sur la jurisprudence tirée de l'arrêt dit « Nevele » (Belgique) rendu par la Cour Européenne de justice le 25 juin 2020. Il en résulte que les autorisations délivrées pour permettre la réalisation d'éoliennes terrestres ne peuvent pas viser le décret *Activiteitenbesluit* tant qu'il n'a pas fait l'objet d'une procédure d'évaluation environnementale. Ceci pourrait prendre de 1,5 à 2 ans.

Le réseau de transport **d'électricité** atteint sa capacité. Fin juin, le président de l'Accord néerlandais sur le climat, Ed Nijpels, a préconisé une loi d'urgence pour le réseau électrique. La demande et l'offre d'électricité augmentent si rapidement que les gestionnaires de réseau ne peuvent pas suivre et que le raccordement de nouveaux panneaux solaires ou de nouveaux logements se retrouve ralenti. La Frise connaît déjà des problèmes pour acheminer l'électricité solaire vers le reste des Pays-Bas. Dans certains quartiers d'Amsterdam, la municipalité doit refuser l'installation de nouvelles entreprises car la capacité du réseau électrique est insuffisante.

3 TRANSPORTS & MOBILITÉ

Des bus 100% propres d'ici 2030. La Secrétaire d'État Stientje van Veldhoven (qui a quitté ses fonctions le 19 juillet) a annoncé le 15 juillet un investissement de 40 M€ du gouvernement pour une flotte de bus 100% propres d'ici 2030, comme le prévoit l'Accord sur le Climat. À partir du 1^{er} janvier 2022, les quatorze provinces et régions métropolitaines responsables du transport par autobus pourront bénéficier d'une subvention allant jusqu'à 50 000 € par bus. Il faudra simplement justifier qu'au moins 45 000 km parcourus par un bus diesel seront échangés contre des kilomètres « propres ». À noter que les Pays-Bas comptent aujourd'hui 1 000 bus propres, dont la moitié est de fabrication néerlandaise. La flotte de bus de transport public aux Pays-Bas émet actuellement environ 0,3 mégatonne de CO₂ par an.

Le verdissement du parc automobile néerlandais **s'accélère.** Au cours du mois de juin 2021, davantage de voitures électriques et hybrides ont été livrées (16 297) que de voitures à essence (15 991 unités) aux-Pays-Bas, selon les données publiées par les organisations sectorielles Bovag et RAI Vereniging, et le fournisseur de données RDC. La part des voitures diesel n'était que de 2,24 % (contre 4,7 % en juin 2020) et celle du GPL de 0,79 %.

Le coronavirus a considérablement limité les déplacements des Néerlandais. Selon le CBS, les Néerlandais ont parcouru 147 milliards de kilomètres à pied, à vélo, en voiture, en train ou par d'autres moyens de transport l'année dernière, contre encore 211 milliards en 2019. Les transports publics ont connu la plus forte baisse du nombre de kilomètres parcourus, les passagers des trains parcourant par exemple 60 % de kilomètres en moins, tandis que pour les bus, les tramways et les métros, la diminution a atteint 54 %.

4 ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La collecte de déchets électroniques en hausse. Les consommateurs néerlandais ont mis au rebut près de 220 000 tonnes d'appareils électroniques et électriques l'année dernière, soit une augmentation de 10 % par rapport à 2019, selon les chiffres publiés par la Fondation OPEN (qui gère la collecte de déchets électroniques aux Pays-Bas). Selon les directives européennes, les États membres doivent recycler 65 % des appareils électroniques vendus (moyenne sur trois ans). Les Pays-Bas atteignent désormais 44 %.

5 TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS LE BÂTI

Des investissements massifs nécessaires pour rendre le bâti plus durable. D'après une évaluation réalisée par le bureau d'études Ecorys pour le groupe de travail chargé de la transition énergétique du bâti dans le cadre de l'accord néerlandais sur le climat de 2019, l'atteinte des objectifs relatifs au bâti nécessitera des mesures et investissements supplémentaires. Les mesures déjà prises conduiront à une réduction d'environ 1,7 Mt des émissions CO₂ en 2030, alors que l'objectif inscrit dans l'accord sur le climat est une réduction de 3,4 Mt de CO₂. Le rapport **évalue un besoin budgétaire d'environ 300 M€** supplémentaires par an par rapport aux **330 M€** déjà dédiés à la transition durable du bâti.

Evènements / Agenda

- ✓ 21/7 : Visite de l'Ambassadeur à [Airbus](#)
- ✓ 24/6 : Événement [Tastin'France](#): des viticulteurs BIO français ont présenté leurs produits aux professionnels néerlandais du vin. **Prochain Tastin'France le 19 octobre 2021**

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Claire Monné
Rédacteurs : Toute l'équipe du Service Economique Regional de la Haye

Pour s'abonner : lahaye@dgtresor.gouv.fr